



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'021
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.116
N° d'abonnement: 1094772
Page: 8
Surface: 75'455 mm²



A Mattmark, les baraquements avaient été construits dans la ligne de pente du glacier afin de rapprocher les ouvriers du chantier. Le 30 août 1965, le glacier de l'Allalin s'effondre et broie tout sur son passage. MATTMARK, 1965

Ces sacrifiés de Mattmark qui ont changé la Suisse

> Catastrophe En 1965, 56 ouvriers italiens trouvaient la mort sur le chantier d'un barrage valaisan

> L'accident a provoqué un vif débat sur l'immigration

Xavier Lambiel

Il était monté au barrage la veille, «pour démonter des machines», parce que le chantier était «presque terminé». En découvrant le glacier qui surplombait le site, son collègue était reparti tout de suite. «Ce qui est arrivé était prévisible. Des blocs de glace roulaient régulièrement en direction des baraques.» Joint par téléphone, Nereo Marzari vient de rentrer de l'un de ses fréquents voyages en Italie pour participer aux commémorations du drame. Il n'aime pas beaucoup parler du 30 août 1965.

Le lundi, vers 17h15, il reste moins d'une heure de travail pour l'équipe de jour quand le glacier

d'Allalin s'effondre. Un souffle terrible, un énorme grondement, et puis le silence. En moins de trente secondes, 88 personnes sont ensevelies. Le torrent glacé a broyé 56 Italiens, 23 Suisses et 9 ouvriers de diverses autres nationalités, les machines et les baraques. L'espoir de retrouver des survivants disparaît rapidement. La nuit est pluvieuse et brumeuse. Le 1er septembre, seuls sept cadavres ont été retrouvés. Un mois plus tard, 61 corps sont toujours prisonniers de la gangue gelée.

Ce jour-là, un homme était occupé à piocher, avec son ami Ferdinando Degara. «Quel bon gars, nom de Dieu! Je l'aimais comme un frère.» Sigfrido Casarin se sent coupable d'être encore en vie, peut-être à la place de son compagnon. Quand ils ont vu la glace s'effondrer, Nando a dit: «Al-lons-y.» Sigfrido s'est mis à courir. Un instant plus tard, tout était fini. «Le déplacement d'air m'a jeté à terre. Je me relève et je regarde autour de moi. Il ne restait plus rien.» Lui a choisi de rentrer dans la province de Belluno, en Vénétie.

Dix-sept victimes venaient de cette région, la plus pauvre d'Italie après la guerre. Son témoignage a été recueilli par Sandro Cattacin, le directeur de l'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève. Avec l'historien Toni Ricciardi et le politologue Rémi Baudouï, le sociologue a fait paraître cette semaine une analyse sociohistorique intitulée «Mattmark, 30 août 1965. La catastrophe».

.....
On pouvait lire «Für Italiener verboten» sur les devantures des bars et des restaurants
.....

Dans les heures qui suivent l'éboulement, 200 journalistes affluent dans la vallée de Saas. Pour l'historien Carlo Capozzi, auteur de *La Catastrophe de Mattmark par la presse*, «l'image de terre d'accueil que la Suisse tente de se donner depuis la fin de la guerre est écornée pour la première fois



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'021
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.116
N° d'abonnement: 1094772
Page: 8
Surface: 75'455 mm²

dans la presse européenne». «Le drame a révolutionné le journalisme», surenchérit Sandro Cattacin. Dans le Haut-Valais, les reporters italiens ont rapidement mis en cause le discours du Conseil fédéral, qui affirmait que «la catastrophe ne pouvait être prévue». La presse transalpine allait rapidement s'attacher à démontrer l'instabilité séculaire du glacier d'Allalin, se montrant très sévère avec les responsables de la construction des baraquements. Ils étaient installés dans la ligne de pente du glacier, pour rapprocher les ouvriers du chantier.

Par la suite, les journalistes allaient s'intéresser aux indemnités des 81 orphelins, puis critiquer la commission d'enquête suisse, avant de se déchaîner contre le verdict du «procès du siècle». En 1972, la justice valaisanne acquitte les 17 accusés prévenus d'homicides par négligence. En Italie, l'indignation des médias est à son paroxysme quand l'appel confirme cette première décision, et impute la moitié des frais de justice aux familles des victimes.

Dans l'intervalle, le débat médiatique s'est déplacé sur les conditions de vie des immigrés. Avant

de s'établir dans une petite maison des alentours de Vétroz, Nereo Marzari a fait le tour du pays, dormant parfois sur des lits de paille. «C'était dur pour tout le monde, surtout sur les chantiers», résume-t-il. En 1950, 140 000 immigrés italiens vivaient en Suisse. En 1975, ils étaient un demi-million.

Deux mois avant l'effondrement du glacier d'Allalin, le Parti bourgeois zurichois lançait une initiative «Contre la surpopulation étrangère». Dans les années 70, les Suisses votent quatre fois sur des textes similaires, tous proposés par James Schwarzenbach. Spécialiste de l'immigration italienne, Toni Ricciardi explique qu'on pouvait lire «Für Italiener verboten» sur les devantures des bars et des restaurants des villes allemandes. Sur le chantier de Mattmark, l'inspection du travail relevait régulièrement que les normes légales d'hébergement et les horaires de travail n'étaient pas respectés. D'autres accidents ont tué 14 ouvriers entre 1960 et 1967.

Pour Sandro Cattacin, Mattmark sonne le glas d'un «apartheid social» infligé aux immigrés transalpins. Si les revendications des fa-

milles des victimes «exacerbent le discours des opposants à l'immigration», la catastrophe déclenche des mouvements de solidarité, soutenus par les organisations syndicales et caritatives. «L'histoire s'est accélérée, et les éléments de langage du discours xénophobe ont été combattus pour la première fois», analyse le sociologue. L'ouvrier italien n'est plus seulement «envahissant, inférieur ou mafieux». Il représente aussi «un acteur important de la croissance économique».

Pour Carlo Capozzi, «les Suisses prennent conscience de la précarité des immigrés, comme si leur existence avait été révélée par la catastrophe». Dans les années qui suivent, la Confédération réorganise la sécurité sur les lieux de travail et réforme le statut des saisonniers. Le combat entre opposants et partisans de l'immigration se poursuit. Selon le sociologue, le vocabulaire des deux camps n'a plus vraiment changé, «il s'est déplacé sur d'autres populations».

>> Sur Internet

Les archives vidéo et photo du drame

www.letemps.ch

Le curieux verdict de la justice valaisanne

Ingénieurs, scientifiques, patrons d'entreprise et haut fonctionnaires, les 17 accusés sont définitivement acquittés en septembre 1972 par le Tribunal cantonal de Sion, sur la base du rapport rendu en 1967 par une commission d'experts. Une note de protocole datée du 1er octobre 1965 montre que le conseiller fédéral valaisan Roger Bonvin, ancien ingénieur du projet Mattmark, a discuté le choix de ces experts avec le président du tribunal. «Le drame de Mattmark était impossible à prévoir», conclut finalement le juge. On connaissait pourtant de nom-

breux précédents sur le site. Des rapports scientifiques publiés en 1950 et 1954 expliquaient que le phénomène pouvait se répéter. En 1962, un ingénieur de la société chargée des travaux avait même recommandé «des mesures sérieuses et régulières, parce que le danger pour le chantier pourrait être important». Malgré tout, aucune expertise n'a été réalisée avant la construction des baraquements dans la ligne de pente du glacier, et aucun système d'alerte n'a été mis en place. Les dossiers du procès ne seront pas accessibles avant 2022. **X. L.**